

Image not found or type unknown



Vente et prix de livres rares ou récents

Par **Axel19b**, le **11/01/2013 à 12:20**

Bonjour,
Ma question peut paraître simple mais je voulais savoir s'il est légal de vendre des articles rares (genre CD, livres) ou autres plus récents à un prix excessif, c'est à dire, un livre qui vaut 30 euros, si on le vend 140 euros à partir du moment où l'on trouve des acheteurs et que ceux ci consentent.
Y a t il un prix maximum légal ?
Cordialement merci pour votre contribution ;p

Par **edith1034**, le **11/01/2013 à 15:05**

bonjour
s'il n'est pas neuf mais d'occasion c'est possible
pour tout savoir sur la littérature
<http://www.bookine.net>